

Lotissement HQE: les thermes



La commune de Cransac (12) :

1 821 habitants

6,91 km²

Maire : Jean-Paul Linol

Acteur de la démarche

Maître d'ouvrage : Ville de Cransac

Maître d'œuvre : Groupement FEREST ING.-SEGA

Architectes/urbanistes : Gétude géomètre, Urbane

AMO DD/HQE : CRP Consulting

Contact : Mairie Place Jean Jaurès - 12110 CRANSAC

Tél : 05 65 63 03 55 - Fax : 05 65 63 02 92

email : cransac@wanadoo.fr - <http://www.cransac.fr>

Fiche technique

Superficie :

- 11 935 m² environ pour l'espace vendable
- 7 635 m² environ pour la voirie et l'espace vert

Objet :

lotissement de 12 lots dédiés à l'habitat, 1 lot collectif
Aménagement d'espace public "La Combe" dans le quartier du Belvédère de la Vaysse

Mode de déplacement : voirie

Stationnement :

deux places de stationnement seront aménagées par lot



Dates clés (prévisionnelles)

Mise au point du plan masse, réflexion sur le choix énergétique : mars 2005

Projet d'aménagement et règlement du lotissement : juin 2005

Points forts du projet

Biodiversité : choisir des essences en lien avec l'existant et nécessitant peu d'eau et peu d'entretien

Mobilité : favoriser les modes de déplacement doux (cheminements piétonniers)
Diminuer la place de l'automobile : prévoir des routes moins larges et mixtes desservies par le réseau urbain de la Communauté de Communes

Nuisance et risque : réaliser une étude des sols (risque de fissure) et les événements de gaz, réalisation d'un rapport géotechnique

Eau : réalisation d'une étude de faisabilité énergétique (AFOM)

Gestion des eaux pluviales au niveau du lotissement et de la parcelle (stockage des eaux de toiture, création de bassin d'orage)

Énergie : chaufferie mixte biomasse (combustible = noyaux de fruits) /GN et d'un réseau de chaleur combustible

Consommation énergie primaire: 274 MWh PCS de GN

Déchets en phase chantier : organiser la collecte des déchets durant le chantier (charte chantier à faible nuisance)

Déchets en phase fonctionnement : compostage individuel, apport volontaire

Gouvernance : concertation et co-décision

Association des futurs usagers au projet

Entretien et enquête complémentaires

Méthode suivie : démarche HQE, validée au niveau intercommunal dans notre agenda 21 local, démarche développement durable

Rédaction ARPE MP, janvier 2008

